Démarche : Labellisation "Prévenir pour bien grandir" - candidature

Organisme : Direction de la Protection de la Santé et Autonomie

### Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

## **Formulaire**

Pour atteindre les objectifs du Projet régional de santé (PRS) en matière de prévention, promotion de la santé mais aussi pour l'amélioration de la qualité des soins, de la coordination des professionnels et de l'accompagnement des personnes, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a souhaité encourager les maternités et les centres périnataux de proximité dans une amélioration continue de leurs services.

Pour ce faire, elle a développé un label de santé publique visant à promouvoir un parcours en santé le plus pertinent au regard des vulnérabilités repérées et des potentialités identifiées chez les femmes, les couples et leurs nouveau-nés. L'ambition est qu'avec ce label, les établissements puissent d'une part mettre en valeur les actions menées et les partenariats réalisés et d'autre part, dans le cadre d'un projet de service évolutif, disposer d'une feuille de route pour améliorer le service rendu aux femmes enceintes et à leur famille.

La demande d'attribution du label est formulée par les structures de soins de type « maternités » qui font l'objet d'une autorisation délivrée par l'ARS et de type « centre périnatal de proximité ».

Pour obtenir le label, l'établissement doit satisfaire les critères du référentiel de la façon suivante :

Pour chacune des 7 thématiques du label, les critères sont répartis en 3 niveaux : basique, medium, premium, selon la maturité de l'établissement.

En conséquence, il n'est pas possible de satisfaire aux niveaux medium et premium vis-à-vis d'une thématique si le niveau basique n'est pas satisfait.

Pour obtenir le 1er niveau du label, l'établissement doit disposer d'une maturité atteignant le niveau basique sur au moins 5 thématiques sur sept.

Pour atteindre le second niveau l'établissement doit disposer d'au moins 4 thématiques en niveau medium et 3 thématiques en basique.

Pour prétendre au 3e et dernier niveau du label, au moins 4 thématiques doivent être en premium et les 3 autres en medium.

Cette maturité est évaluée à travers l'auto-questionnaire disponible sur le site de l'ARS.

Le label est attribué pour une durée de 3 ans.

Le dossier d'une demande de labellisation comporte :

- -Des renseignements demandés dans le dossier de candidature,
- -L'auto-questionnaire rempli par l'établissement

Le service demandeur peut produire à l'appui de sa demande toutes informations et pièces qu'il juge utiles.

Le dossier doit impérativement être adressé à la Direction de la Santé Publique de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Il peut également être remis par voie postale (documents complétés et éléments de preuve sur support USB) à ARS Nouvelle-Aquitaine

Direction de la Santé Publique

# Labellisation "Prévenir pour bien grandir" - candidature 103 bis rue belleville CS 91704

33060 - BORDEAUX cedex.

#### **COORDONNEES**

Nom de la maternité ou du CPP
Adresse de la maternité ou du CPP
Numéro FINESS
Nomero TINESS
Nom du représentant de l'organisme demandeur ayant délégation de signature
<b>Téléphone</b> Téléphone du représentant de l'organisme demandeur ayant délégation de signature
receptione de representant de roiganisme demandeor dyunt delegation de signatore
Courriel
Adresse mail du représentant de l'organisme demandeur ayant délégation de signature
Nom du responsable qui suit le dossier
Personne à contacter pour l'instruction du dossier
<b>Téléphone</b> Téléphone du responsable qui suit le dossier
Courriel
Adresse mail du responsable qui suit le dossier
DONNEES COMPLEMENTAIRES SUR L'ETABLISSEMENT
Type d'établissement demandeur du label
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Maternité
☐ Centre Périnatal de Proximité

## Vous êtes une maternité

Niveau de certification de la maternité

Labellisation "Prévenir pour bien grandir" - candidature Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Niveau A
□ Niveau B
☐ Niveau C
Date de la certification HAS
La maternité fait-elle l'objet d'une réserve dans le cadre de la certification?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Si oui, vous pourrez proposer votre candidature dès lors que la réserve sera levée.
Vous êtes un CPP
Maternité de rattachement
Niveau de certification de la maternité de rattachement Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Niveau A
☐ Niveau B
☐ Niveau C
MOTIVATION DE LA DEMANDE DU LABEL
Indiquez votre motivation à vous engager dans la démarche de labellisation "Prévenir pour bien grandir"
RESULTAT DE L'AUTO EVALUATION
Niveau de labellisation obtenu après auto-évaluation Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  1 petit pas
2 petits pas
3 petits pas
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Auto-questionnaire complété
fichier excel complété
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Attestation
Attestation de demande labellisation par l'établissement

Labellisation "Prévenir pour bien grandir" - candidature